



Livre vert PACCI Chamber Connect

Un réseau numérique pour la coopération entre chambres et le commerce africain

Chambre de commerce et d'industrie panafricaine

Projet soumis à consultation | 7 octobre 2026

La proposition

PACCI Chamber Connect devrait être un réseau numérique par lequel les chambres africaines partagent des informations commerciales fiables, aident les entreprises à trouver des partenaires, facilitent l'accès à des services reconnus de documents commerciaux et élaborent des positions de politique publique fondées sur des preuves. Son objectif est de rendre les relations d'affaires transfrontalières plus utiles et plus fiables, en associant outils numériques communs, savoir local et capacité de service des chambres membres.

Le système repose sur quatre services reliés entre eux : Échange de données, Vérification commerciale, Annuaire et mise en relation, et Politiques et plaidoyer. La PACCI coordonnerait le réseau et les normes communes ; les chambres participantes tiendraient à jour les informations locales et assureraient l'accompagnement ; les émetteurs agréés et les autorités compétentes resteraient responsables des documents officiels et des décisions douanières.

Le point de départ recommandé

Lancer un pilote limité : bibliothèque d'informations tenue à jour, profils d'entreprise de base, mises en relation assurées par les chambres et enquête structurée auprès des entreprises. Partir d'un minimum pratique de preuves pour chaque entreprise, puis le renforcer. Ne connecter les services de certificats d'origine électroniques et de carnets ATA qu'une fois confirmés les mandats, les accords de partenariat et les dispositions techniques.

L'investissement central est un réseau opérationnel de personnes qui fournissent, vérifient et actualisent l'information. Le logiciel soutient ce travail. Un annuaire rempli une seule fois, ou une bibliothèque sans rédacteurs désignés, n'atteindrait pas l'objectif.

Décisions soumises à consultation

Les chambres membres et les partenaires sont invités à convenir des pays et secteurs de départ, des preuves minimales exigées, des responsabilités de mise à jour, de la participation d'autres organisations d'appui et d'un modèle de financement durable. La section 7 propose le fonctionnement du réseau. Ses délais de réponse, règles de participation et dispositions techniques, comme le calendrier, sont des propositions soumises à consultation et non des engagements.

Ce Livre vert présente le modèle de service, l'architecture numérique, la gouvernance et les options de mise en œuvre, soumis à consultation. Les sources de référence figurent à la fin.

1 Périmètre et systèmes existants

Chamber Connect devrait servir les entreprises à la recherche d'acheteurs, de fournisseurs ou de partenaires ; les chambres qui accompagnent leurs membres ; et les équipes de la PACCI qui préparent l'information de marché et les contributions de politique publique. Les entreprises utiliseraient un portail commun, tandis que les chambres disposeraient d'un espace de travail pour les vérifications, les mises à jour, les mises en relation et les consultations.

Service	Résultat concret	Responsabilité
Échange de données	Rapports consultables, alertes tarifaires datées et tendances du commerce	Les institutions sources fournissent le matériel de référence ; les chambres et la PACCI en assurent la sélection
Vérification commerciale	Accès à des services de documents agréés et à des contrôles d'authenticité	Les émetteurs, les organisations de garantie et les douanes conservent leurs mandats
Annuaire et mise en relation	Repérage des entreprises et demandes de mise en relation avec des preuves visibles	Les entreprises fournissent l'information ; les chambres vérifient des faits définis
Politiques plaidoyer et	Retours des entreprises transformés en contributions de politique publique approuvées	Les chambres recueillent les points de vue ; la PACCI coordonne et approuve les positions collectives

Systèmes similaires et enseignements

ICC WCF Chambers Connect propose des outils de communauté pour les chambres, une bibliothèque de ressources et des annuaires. C'est une référence utile pour le partage des connaissances ; sa description publiée n'établit pas l'existence d'un service complet de synchronisation des tarifs. [1]

La plateforme de vérification de l'origine de l'ICC et la chaîne d'accréditation des certificats d'origine constituent une référence pour contrôler les certificats délivrés par des chambres accréditées participantes. Le système eATA de l'ICC offre une infrastructure numérique distincte pour l'admission temporaire. La PACCI devrait rechercher des connexions autorisées plutôt que de supposer qu'une plateforme générale de chambres puisse reproduire ces fonctions. [2–4]

World Chambers Network décrit un programme ChamberTrust, dans lequel les chambres valident les sites web des entreprises et les inscriptions dans les annuaires. Cela appuie le concept de profils garantis par les chambres, mais la description publiée ne doit pas être considérée comme une certification de la capacité technique, de la situation financière ou de la performance transactionnelle de chaque PME. [5]

L'enquête économique d'Eurochambres illustre la manière dont les réseaux de chambres peuvent recueillir l'opinion des entreprises et la traduire en recommandations de politique publique. Le AfCFTA e-Tariff Book fournit des informations tarifaires et d'origine, tandis que MANSA, d'Afreximbank, soutient la diligence raisonnable à l'égard des contreparties. Ce sont des compléments potentiels pertinents. [6–9]

Avant toute passation de marché, il convient de recenser ces plateformes et d'autres plateformes commerciales africaines, y compris les initiatives pertinentes de l'UA, au regard des quatre services proposés. Il faut confirmer leurs fonctionnalités réelles, leur couverture, leurs coûts d'exploitation, leurs droits sur les données et leur disposition à coopérer. Un site web public atteste l'existence d'un service, mais non celle d'un accord d'intégration disponible.

2 Échange de données

Le service d'échange de données devrait offrir un catalogue commun de rapports de marché, d'informations tarifaires et de tendances du commerce, alimenté par les contributions des chambres ainsi que par des liens ou des flux sous licence provenant de sources officielles. Sa valeur viendrait d'une provenance claire, de mises à jour opportunes et d'explications pratiques à l'intention des entreprises.

Une fiche d'information commune

Chaque élément devrait indiquer sa source, son éditeur, le pays ou le marché concerné, le secteur, la date de publication, la date d'entrée en vigueur le cas échéant, la date de dernière vérification, le rédacteur responsable et l'usage autorisé. Les fiches tarifaires exigent aussi la classification des produits et la version du SH, les marchés d'importation et d'exportation, le régime commercial, la devise ou l'unité lorsque cela est pertinent, ainsi que les conditions attachées au traitement préférentiel.

Les rapports et les statistiques devraient conserver leur période de référence, leur méthodologie et leurs révisions. Les traductions et les résumés de la PACCI devraient renvoyer au document original et être identifiés comme traductions ou résumés. Un fichier récemment téléversé ne doit pas être confondu avec une information récemment publiée.

Comment la synchronisation devrait fonctionner

Commencer par des liens sélectionnés et des téléversements contrôlés. Recourir à des flux programmés ou à des API lorsque les fournisseurs l'autorisent. Un connecteur devrait détecter les changements, conserver les versions antérieures et transmettre les modifications importantes à un rédacteur désigné pour examen. Les sources sans flux exigent un dispositif de suivi manuel. La PACCI devrait tenir un registre des sources couvrant la fiabilité, les droits d'accès, la fréquence de mise à jour et les contacts d'escalade.

Les règles proposées pour le pilote consistent à vérifier chaque jour ouvrable, dans la mesure du possible, les principales sources tarifaires officielles, à examiner les autres sources prioritaires au moins une fois par semaine, et à signaler les éléments qui ne peuvent pas être actualisés dans le délai convenu. Ces règles doivent être adaptées à la disponibilité des sources et à la capacité des chambres avant d'être adoptées.

Information tarifaire et correction

Les utilisateurs devraient pouvoir rechercher par description du produit ou par code SH et par destination, puis consulter l'information datée et la source officielle correspondante. Le AfCFTA e-Tariff Book est une référence utile pour le contenu tarifaire et les règles d'origine. Le traitement préférentiel dépend de conditions applicables ; l'affichage d'un taux n'établit pas qu'un envoi donné y est admissible. [7,8]

Un bouton de correction devrait acheminer les contenus contestés vers leur rédacteur. Le système devrait conserver l'original, la version corrigée, le motif et le réviseur. Les entrées périmées ou contestées devraient être clairement signalées et, le cas échéant, exclues des alertes courantes. Les utilisateurs pourraient s'abonner à des alertes par produit ou par marché, accompagnées d'une explication, révisée par une personne, des changements importants.

Premier livrable

Pour le pilote, choisir un petit nombre de corridors commerciaux et de secteurs, nommer des rédacteurs et convenir des autorisations de sources avant de charger du contenu. Mesurer la couverture et l'actualité de l'information en même temps que l'usage. L'extension devrait dépendre de la fiabilité de la maintenance, et non du nombre de documents collectés.

3 Vérification commerciale

La vérification commerciale devrait désigner des services de documents clairement définis. Elle doit distinguer l'authenticité du document, la déclaration d'origine sous-jacente et l'acceptation par l'autorité d'importation. Les contrôles d'identité des entreprises dans l'annuaire relèvent d'un processus distinct.

Certificats d'origine électroniques

La plateforme de vérification de l'ICC permet de contrôler l'authenticité des certificats d'origine non préférentiels délivrés par les membres de sa chaîne d'accréditation. L'accréditation et l'accès à cette plateforme relèvent d'arrangements spécifiques. Ils ne confèrent pas automatiquement le pouvoir de délivrer tous les types de documents d'origine dans tous les pays. [2,3]

La PACCI devrait établir, pays par pays, un registre des émetteurs compétents, des types de documents acceptés, des procédures électroniques applicables et des services de validation disponibles. Dans un premier temps, Chamber Connect peut orienter les demandeurs vers le bon émetteur et proposer des liens sécurisés vers la vérification officielle. Plus tard, un connecteur convenu pourrait appuyer l'acheminement des demandes et la récupération du statut des documents.

Afficher l'émetteur, l'identifiant du document, son type, sa date d'émission, son statut de validité ou d'annulation le cas échéant, la source de vérification et l'heure du contrôle. Une copie téléversée par une entreprise devrait porter la mention « téléversé par l'entreprise » tant que son authenticité n'a pas été contrôlée auprès d'une source autorisée. Un contrôle indisponible devrait afficher « vérification impossible », sans laisser entendre que le document est faux.

L'origine préférentielle au titre de la ZLECAf exige l'application des règles d'origine et des procédures de preuve d'origine en vigueur. Elle doit être traitée séparément d'un contrôle générique d'authenticité de certificat d'origine non préférentiel. Confirmer les procédures nationales en vigueur auprès des autorités compétentes désignées avant d'activer un flux de travail pour l'origine préférentielle. [8]

Carnets ATA

Un carnet ATA permet l'admission temporaire de marchandises éligibles et fonctionne dans le cadre d'un système de garantie douanière. Il est pertinent, par exemple, pour les marchandises d'exposition autorisées ou le matériel professionnel, mais non pour les marchandises ordinaires vendues définitivement sur un marché. La transition numérique de l'ICC est en cours, mais l'état de préparation et les procédures varient selon les territoires. [4,10]

La PACCI devrait commencer par des conseils sur l'éligibilité, l'orientation vers l'organisation émettrice ou garante agréée compétente et des liens vers les outils eATA officiels. Les services intégrés ne devraient être introduits que pour les pays et les itinéraires pris en charge, à la suite d'accords avec les organisations responsables. Le portail devrait indiquer les exigences numériques et papier applicables à l'itinéraire réel, sur la base des orientations officielles à jour.

Conditions de mise en service

Ne pas mettre en service un connecteur de documents tant que l'émetteur n'a pas approuvé l'échange de données, l'authentification et les contrôles d'accès ; que la procédure applicable n'est pas confirmée ; et que des tests de bout en bout ne couvrent pas les enregistrements valides, annulés, modifiés et indisponibles. La PACCI devrait normaliser ses propres champs de données et interfaces de service tout en respectant les systèmes juridiques et institutionnels établis.

4 Annuaire et mise en relation

L'annuaire devrait faciliter la recherche d'entreprises pertinentes et la compréhension des preuves qui sous-tendent leurs profils. Il devrait éviter une mention unique de « PME certifiée », qui pourrait laisser croire à des contrôles dépassant la compétence d'une chambre. Chaque affirmation devrait indiquer ce qui a été vérifié, par qui, au regard de quelle source et à quelle date.

Commencer par des preuves de base

Un profil minimum devrait comporter la raison sociale, le pays et le lieu d'exploitation, une personne de contact habilitée à représenter l'entreprise, les informations d'immatriculation le cas échéant, l'affiliation à une chambre ou le statut de membre, ainsi que les produits ou services proposés. La chambre qui assure l'inscription devrait documenter la méthode utilisée pour vérifier l'existence, la présence locale et l'adhésion. Lorsque ces éléments ne peuvent pas être vérifiés, l'absence de preuve doit être visible.

Les descriptions de produits, la capacité et l'expérience à l'export peuvent initialement relever de déclarations de l'entreprise. À mesure que la participation se développe, les entreprises peuvent ajouter des licences, des certifications indépendantes, des preuves de production et des références commerciales. Les affirmations techniques devraient être confirmées par des organismes compétents ou des sources documentaires, et non déduites de l'adhésion à une chambre.

Catégorie de preuve	Ce que voit l'utilisateur
Déclaration de l'entreprise	L'entreprise a fourni l'affirmation ; aucune confirmation indépendante n'est enregistrée
Vérification par la chambre	Le fait précis vérifié, le nom de la chambre, la source ou la méthode et la date de vérification
Attestation externe	L'attestation, l'émetteur autorisé, la portée, l'échéance et le résultat de la validation
Mise à jour requise ou contestation	L'affirmation concernée et la restriction applicable dans l'attente d'un examen ou de nouvelles preuves

Trouver et se connecter

La recherche devrait permettre de filtrer par secteur, produit, lieu, statut de la preuve et attestations pertinentes. Les acheteurs peuvent soumettre des demandes d'approvisionnement précisant les spécifications, la quantité, la destination et le calendrier. La mise en correspondance devrait reposer sur des critères communiqués et expliquer pourquoi une entreprise est suggérée. Les inscriptions payantes ne doivent pas influencer le statut de la preuve ni apparaître comme une recommandation de qualité.

Une demande de mise en relation devrait être adressée à un agent de service de la chambre, qui vérifie sa pertinence et obtient le consentement avant de partager des contacts ou des documents privés. Suivre l'accusé de réception, l'acceptation, la mise en relation et le suivi. Les négociations commerciales restent du ressort des parties ; le système ne doit pas promettre la conclusion d'une transaction.

Tenir les profils à jour

Proposer un examen semestriel des informations essentielles du profil, des examens plus rapprochés après un changement important signalé, et des rappels automatiques avant l'expiration des attestations. Les chambres ont besoin d'une procédure convenue de correction, de suspension et de recours. Les entreprises devraient pouvoir contrôler les divulgations confidentielles et retirer l'accès lorsqu'un échange d'approvisionnement prend fin. Les exigences de conservation et d'audit devraient être arrêtées avant le lancement.

5 Politiques et plaidoyer

Le service de politique publique devrait transformer l'expérience documentée des entreprises en positions que la PACCI et les chambres membres peuvent défendre. Un ensemble de commentaires ne devient une position de politique publique qu'après analyse, consultation et approbation.

Réunir des preuves comparables auprès des entreprises

Utiliser des questionnaires courts et standardisés sur la confiance des entreprises, les obstacles d'accès aux marchés et les besoins de facilitation des échanges. Consigner le pays, le secteur, la taille de l'entreprise et la période couverte. Lorsqu'un obstacle précis est signalé, consigner la procédure concernée, le lieu, la date, l'effet concret et les éléments de preuve, sous réserve des contrôles de confidentialité.

Combiner des enquêtes périodiques avec un canal modéré de signalement des obstacles récurrents. Distinguer les allégations des cas confirmés. Renvoyer les questions nécessitant une action officielle vers le mécanisme établi pertinent, et suivre la référence et la réponse. Les informations propres à une entreprise ne devraient pas être communiquées aux décideurs publics sans fondement approprié ni autorisation lorsqu'elle est requise.

Analyser et approuver

Publier avec chaque rapport la taille de l'échantillon, la couverture par pays et par secteur, la méthode de collecte et les limites. Les réponses volontaires ne devraient pas être présentées comme représentatives de l'ensemble des entreprises africaines. N'appliquer une pondération que si une base de sondage et une méthode défendables existent, et les rendre publiques. L'approche de l'enquête d'Eurochambres est une référence utile pour recueillir l'opinion des entreprises et présenter des recommandations de politique publique. [6]

L'équipe de politique publique de la PACCI devrait préparer un projet de position exposant le problème, les preuves, le remède proposé et l'avantage attendu pour les entreprises. Les chambres membres devraient l'examiner selon un processus convenu. Consigner les avis divergents lorsqu'ils sont significatifs, obtenir l'approbation requise de la PACCI et publier le texte approuvé avec les preuves à l'appui.

Atteindre les décideurs par des canaux convenus

Les voies principales devraient comprendre les institutions nationales, les communautés économiques régionales et les institutions continentales pertinentes. L'engagement auprès de l'ONU, du G20 ou de l'OMC devrait passer par les dispositifs de consultation appropriés ou par des canaux partenaires, y compris l'ICC lorsque cela convient. Une plateforme numérique ne confère pas en soi de statut officiel ni de droit d'accès à ces instances.

Le portail devrait consigner qui a reçu chaque contribution, la réunion ou la consultation concernée, les réponses reçues et le suivi convenu. Mesurer à la fois la qualité des preuves et l'avancement des recommandations, plutôt que de simplement compter les déclarations publiées.

Premier exercice proposé

Réaliser une enquête transnationale d'opinion des entreprises dans les secteurs du pilote et préparer une note sur un obstacle commercial récurrent et documenté. Vérifier si les chambres sont en mesure de recueillir des preuves comparables et d'approuver une position commune dans les délais. Séparer les réponses de politique publique des profils publics de l'annuaire afin que les entreprises puissent s'exprimer franchement sans effet sur leur visibilité ou leur situation commerciale.

6 Architecture numérique

Chamber Connect devrait fonctionner comme un réseau fédéré : la PACCI fournit une plateforme partagée et des règles communes, tandis que les chambres participantes restent responsables de leurs registres d'entreprises et de leurs services locaux. Elles peuvent utiliser l'espace de travail en ligne de la PACCI, connecter un système existant, ou combiner les deux selon les services. La section 7 explique les modalités de fonctionnement. Les documents officiels et les données sources restent reliés à leurs systèmes faisant foi dans la mesure du possible.

Couche	Fonctions requises
Accès des utilisateurs	Portail des entreprises, espace de travail des chambres et administration de la PACCI ; accès mobile et langues convenues
Flux de services	Bibliothèque et alertes, profils et approvisionnement, renvois et contrôles de documents, enquêtes et approbations de politiques
Registres communs	Identifiants d'entreprises, identifiants de chambres, métadonnées de sources, statut de la preuve, consentement et historique des versions
Connexions avec les partenaires	Flux de données sous licence et connexions avec des émetteurs autorisés ; importations contrôlées et liens lorsqu'aucune API n'existe
Sécurité et exploitation	Accès fondé sur les rôles, authentification multifacteur du personnel, chiffrement, journaux d'audit, sauvegardes, surveillance et réponse aux incidents

Interopérabilité et portabilité

Utiliser un dictionnaire de données commun documenté couvrant pays, secteurs, produits, versions du SH et identifiants. Conserver les numéros d'immatriculation nationaux avec leur juridiction. Attribuer à chaque entreprise un identifiant de réseau et à chaque institution contributrice son propre identifiant. La section 7 précise le traitement des doublons, la gestion des fiches et le contrôle des versions. Un identifiant de réseau ne remplace pas un identifiant d'immatriculation officiel.

Les interfaces devraient permettre l'importation, l'exportation et la mise à jour avec autorisation, avec journal des erreurs et rapprochement. Les connecteurs devraient gérer les services indisponibles et les autorisations expirées. Convenir des spécifications avec chaque partenaire ; ne pas supposer qu'une référence citée offre une API ouverte. Exiger du fournisseur une documentation, des exports exploitables et une voie de migration testée.

Confidentialité et accès concret

Séparer les champs publics des profils des preuves à accès restreint et des réponses aux enquêtes. Limiter l'accès du personnel aux fonctions et dossiers qui lui sont attribués. Les téléversements sensibles exigent des règles d'accès explicites, des durées de conservation limitées et une suppression sécurisée. Un examen juridique devrait déterminer, avant le déploiement, les règles de protection des données et de transfert transfrontalier applicables.

Prévoir des pages à faible bande passante, des formulaires accessibles et une inscription assistée par les chambres. Commencer par les langues du réseau pilote et budgéter des langues supplémentaires. Les résumés ou traductions automatiques devraient conserver leurs liens vers les sources et être révisés lorsque le sens commercial importe.

Contrôles opérationnels

Les résultats de vérification devraient toujours indiquer la source et l'heure du contrôle. Signatures numériques et liens sécurisés peuvent protéger l'authenticité, sans établir la véracité d'une affirmation non étayée. Des outils d'IA facultatifs peuvent aider la recherche ou la mise en correspondance, mais ne doivent pas inventer de preuves, délivrer d'attestations officielles ni trancher les profils contestés.

7 Fonctionnement du réseau

Le réseau proposé associe responsabilité locale et infrastructure partagée. La PACCI exploite la plateforme commune, le service de recherche et l'outil de suivi des renvois. Les chambres participantes tiennent à jour les fiches qui leur sont attribuées et fournissent les services locaux. Un gestionnaire de fiche est l'organisation chargée de tenir à jour une fiche et de traiter les corrections. D'autres organisations d'appui contribuent dans un rôle convenu. Un serveur distinct dans chaque pays est facultatif et ne constitue pas une condition de participation.

Deux façons de participer pour une chambre

Voie	Fonctionnement
Espace de travail de la PACCI	Le personnel se connecte au site web de la PACCI pour saisir les profils, vérifier les faits, mettre à jour les fiches et gérer les demandes. La chambre a besoin d'un accès à internet et de personnel formé, mais pas d'une plateforme distincte.
Système existant connecté	Une chambre conserve sa propre base de données ou son propre portail. Une connexion convenue transmet les fiches approuvées et les mises à jour au réseau partagé. La PACCI renvoie les notifications autorisées et l'état d'avancement des renvois.
Utilisation combinée	Une chambre peut connecter sa base de données d'entreprises tout en utilisant l'espace de travail de la PACCI pour les mises en relation, les enquêtes ou d'autres services que son système existant ne prend pas en charge.

Le pilote devrait proposer l'espace de travail de la PACCI à chaque chambre participante. La connexion d'un système existant est facultative et suit un contrôle de préparation distinct. Les chambres qui utilisent l'une ou l'autre voie devraient apparaître dans le même service de recherche et suivre les mêmes règles de preuve et de réponse.

Ce qu'une connexion échange

Dans un premier temps, n'échanger que les champs de profil approuvés, les mentions de preuve, les identifiants de sources et les dates de vérification. Les preuves confidentielles devraient rester dans leur dépôt approuvé ou n'être transférées qu'avec les autorisations nécessaires. Chaque connexion doit définir quel système fait foi pour chaque champ, à quelle fréquence il est mis à jour et comment les transferts échoués sont signalés.

Une connexion automatisée peut recourir à une interface de programmation applicative, ou API, documentée, qui permet à des systèmes d'échanger des données sous contrôle d'accès. Une importation contrôlée de feuille de calcul constitue une option provisoire. Lorsqu'un partenaire ne peut pas partager de données, la plateforme peut fournir un lien officiel et consigner l'heure d'un contrôle autorisé.

Accord avant activation

La PACCI et la chambre conviennent du périmètre du service, du gestionnaire de fiche, des droits sur les données, des exigences de sécurité et des contacts d'appui. Tester les autorisations, les doublons et les mises à jour échouées avant l'activation. Le fournisseur doit documenter les exports et la migration afin que la PACCI et les chambres puissent changer de prestataire technologique sans perdre leurs fiches.

7 Contrôle des fiches et mises à jour

Chaque entreprise dispose d'un identifiant de réseau unique et d'une chambre pilote désignée ou d'un gestionnaire approuvé. D'autres chambres peuvent la servir dans d'autres lieux, mais devraient relier leurs contributions au même profil. La fonction de gestionnaire est une responsabilité opérationnelle et non une déclaration de propriété juridique des données. Les contrats doivent établir séparément les droits sur les données ainsi que les rôles de responsable de traitement ou de sous-traitant.

Fiche ou champ	Qui peut le modifier
Déclarations de l'entreprise	Les représentants autorisés de l'entreprise soumettent ou modifient les produits, les contacts et les autres déclarations. Les changements importants d'identité exigent l'examen du gestionnaire avant publication.
Vérifications par la chambre	Seul le personnel autorisé de la chambre responsable approuve ou modifie ses vérifications. Les entreprises peuvent demander des corrections, mais ne peuvent pas réécrire les constatations de la chambre.
Attestations officielles	L'émetteur demeure l'autorité de référence. La plateforme enregistre l'attestation et le résultat de validation autorisé. Le personnel des chambres ne peut pas modifier la décision de l'émetteur.
Rapports et contenu tarifaire	L'éditeur fournit l'information d'origine. Les rédacteurs désignés mettent à jour les résumés et les liens en préservant la source et l'historique des versions.

Mises à jour courantes

Chaque modification devrait consigner la valeur précédente, la nouvelle valeur, l'auteur, l'heure et le motif. Les changements importants concernant l'immatriculation, le lieu ou l'adhésion devraient déclencher un examen. Proposer un examen semestriel des profils essentiels, des contrôles plus rapprochés après des changements signalés et des rappels d'expiration des attestations. Des calendriers propres à chaque source régissent l'information de marché, comme indiqué à la section 2.

Proposer un échange quotidien des modifications de profil approuvées pour les connexions pilotes. Les systèmes connectés transmettent les changements avec une version de la source. Si la PACCI détient déjà une version plus récente, elle devrait rejeter la mise à jour obsolète et en informer le gestionnaire. Les transferts échoués sont placés dans une file de reprise confiée à un responsable désigné. Les fiches indiquent leur dernière mise à jour réussie et sont clairement signalées lorsque leur intervalle d'examen convenu est dépassé.

Corrections et fiches contradictoires

Les utilisateurs signalent une erreur sur la fiche concernée. Le gestionnaire enregistre le cas, en accuse réception sous deux jours ouvrables et vise à régler une correction courante sous cinq jours ouvrables. Les cas complexes font l'objet d'un point d'avancement et d'une nouvelle date. Il s'agit d'objectifs de service proposés, soumis à consultation.

En cas de sources contradictoires, conserver les deux versions et marquer l'affirmation concernée comme contestée. Donner la priorité à la source officielle compétente pour les faits officiels. Pour les autres affirmations, le gestionnaire pilote examine les preuves avec les contributeurs. La PACCI assure la médiation dans les cas non résolus et offre une voie de recours indépendante. Ne pas écraser silencieusement une affirmation contestée ni fusionner des entreprises sur la seule base du nom. Les doublons présumés exigent des identifiants concordants et l'approbation du gestionnaire.

7 Demandes entre chambres

Chaque demande reçoit un numéro de référence, un agent responsable et un statut visible. Une chambre qui refuse une demande en donne le motif et, lorsque c'est possible, suggère une autre voie. Une entreprise soumet normalement sa demande par l'intermédiaire de sa chambre d'origine. La plateforme l'achemine vers la chambre responsable de l'entreprise ou du marché visé. Si aucune chambre participante ne couvre cette destination, la PACCI détermine une solution de remplacement convenue et indique à l'utilisateur le service disponible.

Étape	Responsabilité et réponse proposées
Dépôt et examen préalable	La chambre d'origine vérifie l'objet, l'identité de l'entreprise, la destination et le caractère complet de la demande sous deux jours ouvrables. Les éléments manquants sont renvoyés au demandeur.
Acheminement et accusé de réception	La plateforme achemine une demande complète. La chambre destinataire en accuse réception dans les deux jours ouvrables suivant sa réception et désigne son agent.
Acceptation et consentement	Dans les cinq jours ouvrables suivant la réception, la chambre destinataire confirme si elle peut apporter son concours et sollicite l'autorisation de l'entreprise visée pour partager des contacts privés.
Mise en relation ou point d'avancement	Viser la mise en relation des parties dans les dix jours ouvrables suivant la réception. Si le consentement, les preuves ou la disponibilité sont en attente, indiquer le motif et une nouvelle date.
Suivi et clôture	La chambre d'origine recueille un retour environ trente jours calendaires après une mise en relation, consigne le résultat et clôture le dossier ou convient d'un appui complémentaire.

Il s'agit d'objectifs de service proposés et non de résultats garantis. Les jours ouvrables suivent le calendrier de l'organisation responsable de l'étape. La plateforme calcule et affiche les échéances. Une suspension documentée pour information ou consentement manquant arrête le décompte de cette étape, avec un motif et une date de réexamen. Les demandes de documents officiels suivent les procédures et les délais propres à l'émetteur autorisé.

Communication et escalade

La plateforme envoie des notifications aux agents des deux chambres et tient le demandeur informé de l'avancement. Seuls le personnel assigné et les participants autorisés peuvent voir les messages privés ou les pièces jointes. Un agent consigne dans l'historique du dossier tout échange téléphonique ou par courriel de fond. Les offres commerciales restent confidentielles pour les destinataires autorisés.

Lorsqu'une étape est en retard, le système rappelle la situation à l'agent responsable et alerte la chambre d'origine. Après deux jours ouvrables supplémentaires sans mise à jour, il saisit le superviseur de la chambre destinataire. Le coordinateur de la PACCI traite les cas persistants d'absence de réponse, de réaffectation ou de plainte relative au service. Il ne doit pas réacheminer de preuves confidentielles sans autorisation.

Exemple

Un acheteur kényan demande à être mis en relation avec un fournisseur d'emballages ghanéen. La chambre kényane examine la demande, la chambre ghanéenne l'étudie et obtient le consentement du fournisseur, puis les agents organisent le contact. Chaque agent met à jour le dossier partagé. Les entreprises négocient directement, tandis que les chambres vérifient par la suite si la mise en relation a été utile.

7 Autres organisations du réseau

La PACCI peut admettre des agences de promotion des exportations, des associations sectorielles, des organismes d'appui aux entreprises, des institutions de normalisation et d'autres organisations appropriées comme partenaires de service. La participation devrait répondre à un besoin identifié et compléter les services des chambres. Chaque partenaire reçoit des autorisations définies et non un accès illimité au réseau.

Admission et services approuvés

Un candidat précise son mandat, sa couverture géographique, les services proposés, son personnel et ses sources d'information. La PACCI vérifie son identité institutionnelle et sa capacité à tenir une information exacte et à protéger les données. La chambre concernée devrait aider à définir les services qui se recoupent et les modalités de renvoi. La PACCI approuve un périmètre de service limité, signe un accord et teste l'accès du partenaire avant l'activation.

Organisation ou rôle	Contribution possible
Agence de promotion des exportations ou organisme d'appui aux entreprises	Information de marché, préparation à l'export, formation et renvois vers des spécialistes
Association sectorielle	Connaissance du secteur, mises en relation de ses membres et preuves relevant de sa compétence
Institution de normalisation ou de certification	Conseils techniques ou validation des attestations qu'elle est autorisée à délivrer ou à vérifier
Prestataire de services financiers, logistiques ou professionnels	Services spécialisés clairement identifiés, conditions publiées et renvois fondés sur le consentement

Un partenaire ne peut téléverser que du contenu approuvé et ne mettre à jour que les fiches ou champs qui lui sont attribués. Il peut recevoir les renvois pertinents et soumettre des retours d'entreprises. Il ne peut pas modifier les vérifications d'une autre organisation, délivrer de documents officiels sans autorité, ni utiliser des données de contact à des fins de prospection étrangères au service. Les services sponsorisés ou payants doivent être signalés, et les frais communiqués avant acceptation.

Coordination et responsabilité

Une chambre pilote conserve normalement la gestion du profil de l'entreprise. Lorsqu'aucune chambre appropriée n'est disponible, la PACCI peut désigner une organisation d'appui qualifiée comme gestionnaire, selon les mêmes règles de preuve et dans le cadre d'un arrangement documenté. Le profil devrait indiquer l'organisation et les vérifications exactes qu'elle effectue, sans laisser entendre qu'il s'agit d'une chambre membre.

La PACCI devrait évaluer la performance des partenaires après le pilote, puis au moins une fois par an, sur la base de la qualité des données, des délais de réponse, des plaintes et du maintien du mandat. Elle peut restreindre l'accès ou suspendre un service en cas de manquements répétés ou de violation grave, en en indiquant les motifs et en prévoyant une procédure de recours. En cas de retrait, désactiver l'accès, transférer d'un commun accord les dossiers en cours, et conserver ou supprimer les données selon les règles contractuelles applicables.

Règles à finaliser avec les participants

Avant le lancement, convenir du registre des participants, de la cartographie des responsabilités par champ, des calendriers de mise à jour, des objectifs de réponse, des formulaires de consentement, des contacts d'escalade et de la procédure de recours. Tester le parcours complet entre au moins deux chambres et un partenaire spécialisé. Le réseau ne devrait s'étendre que lorsque les participants sont en mesure d'assumer ces responsabilités.

8 Gouvernance et responsabilité de service

La PACCI devrait mettre en place une petite équipe de programme et un comité de pilotage représentant les chambres participantes, les entreprises utilisatrices et les partenaires concernés. Le comité arrêterait le périmètre, les normes de service et les seuils d'extension ; la PACCI resterait responsable de la plateforme et du suivi des fournisseurs.

Participant	Responsabilité proposée
PACCI	Règles du réseau, normes de sources, exploitation de la plateforme, coordination des politiques, supervision des plaintes et rapports financiers
Chambre membre	Gestionnaire de données et agent de service désignés ; vérifications locales, mises à jour des profils, mises en relation et consultations des entreprises
Entreprise	Déclarations exactes, preuves à l'appui, corrections en temps utile et consentement aux mises en relation
Partenaire autorisé	Données sources officielles, délivrance ou validation des attestations, couverture définie et conditions de service
Fournisseur de technologie	Développement, hébergement sécurisé et maintenance, assistance, documentation et portabilité des données convenue
Autre organisation d'appui	Services spécialisés convenus, fiches attribuées et renvois, dans le cadre d'un mandat clairement défini

Accords de participation

Chaque chambre ou organisation d'appui devrait signer un accord couvrant son rôle, les méthodes de vérification approuvées, l'accès du personnel, les droits de soumission de données, les mises à jour, les délais de réponse et le retrait. La section 7 présente les règles proposées. Un examen juridique et le contrat détermineront quelles institutions agissent comme responsables de traitement ou sous-traitants pour chaque activité.

Les accords de partenariat devraient définir la réutilisation permise, la confidentialité, la portée de la validation, l'accès par API ou lien, les coûts, la responsabilité des corrections et la résiliation. Les contrats de fournisseurs devraient garantir les droits de la PACCI sur son contenu et ses données, les droits logiciels, la sécurité et l'assistance à la sortie. Le contenu de tiers garde ses propres licences.

Qualité et plaintes

Adopter un manuel de vérification commun et former le personnel des chambres avant d'inscrire des entreprises. La PACCI devrait contrôler par échantillonnage la cohérence des vérifications, sans les présenter comme une certification indépendante de chaque entreprise. Si une chambre manque de capacité, proposer un appui ou limiter ses services.

Une entreprise devrait recevoir les motifs d'une affirmation contestée ou d'une suspension et accéder à un réviseur étranger à la décision initiale. Une présomption de fraude urgente devrait entraîner des restrictions proportionnées et la préservation des preuves. Les plaintes sur des documents officiels sont renvoyées à l'émetteur ou à l'autorité responsable.

Redevabilité et durabilité

Publier les définitions de services, les mentions de preuve, les frais et les relations de financement. Les sponsors ne doivent pas contrôler les conclusions de politique publique ni les résultats de vérification. Nommer un responsable opérationnel par service, habilité à suspendre un contenu peu fiable ou un connecteur indisponible. Maintenance et assistance doivent être des obligations mesurables.

9 Mise en œuvre et financement

Un programme échelonné sur environ 12 à 18 mois est proposé pour consultation. Le calendrier devrait partir de l’approbation et du financement, et dépendre de la capacité des chambres et de la préparation des partenaires. Un pilote réaliste pourrait associer trois à cinq chambres et deux secteurs ; il s’agit de choix indicatifs et non d’engagements.

Étape	Travaux et seuil de mise en service
Préparation Mois 0 à 2	Recenser les systèmes existants ; convenir du pilote, des règles de preuve, des droits sur les données, du budget et des responsables. Seuil : arrangements de participation signés et maintenance financée.
Pilote de base Mois 3 à 6	Mettre en service la bibliothèque, les profils de base, les mises en relation et le flux de travail de l’enquête. Seuil : des utilisateurs réels accomplissent les tâches clés ; les vérifications et les mises à jour requises sont assurées de manière démontrable.
Connexions autorisées Mois 7 à 12	Ajouter les connecteurs convenus de données officielles et de documents dans les marchés éligibles. Seuil : approbation des partenaires, examen de sécurité et tests de bout en bout réussis.
Extension Mois 13 à 18	Ajouter des chambres, des langues et des preuves d’entreprise plus solides. Seuil : qualité des données et performance du service acceptables, et financement récurrent.

Construire et tester le service opérationnel

La préparation devrait produire une spécification de service, un dictionnaire de données, un manuel de preuves, des accords de participation et un plan de mise en œuvre chiffré. Elle devrait aussi arrêter les règles de gestion des fiches, les délais de réponse aux renvois, le processus d’escalade et les critères d’admission des partenaires décrits à la section 7. La passation de marché devrait comparer une plateforme sur mesure, l’adaptation d’un logiciel existant et le recours à des services de partenaires au regard des fonctionnalités, des droits d’intégration, du coût total et de la portabilité.

Les tests d’acceptation par les utilisateurs devraient couvrir les entreprises, le personnel des chambres et les administrateurs de la PACCI. Tester les recherches et mises en relation réussies ainsi que les profils périmés, les attestations révoquées, les données contradictoires, la vérification indisponible, les fichiers à accès restreint et les recours. Identifier clairement les données de test et les séparer de celles des utilisateurs réels. Tester la restauration des sauvegardes, les restrictions d’accès et le processus de sortie du fournisseur avant la mise en service publique.

Financer les travaux récurrents

Le budget doit distinguer la configuration et le développement initiaux des coûts récurrents d’hébergement, de cybersécurité, de licences, de traduction, de travail éditorial, de vérifications par les chambres, d’assistance et de frais de partenaires. Le temps du personnel dédié au maintien d’une information crédible est un coût d’exploitation essentiel. Une estimation fiable exige le périmètre convenu du pilote, les conditions des partenaires et des devis de fournisseurs ; aucun chiffre de coût n’est supposé ici.

Le financement possible combine des contributions de la PACCI et des chambres, un appui au développement limité dans le temps et des frais transparents pour certains services. L’inscription de base et les mentions publiques de preuve devraient rester accessibles. Le paiement ne doit pas permettre d’acheter un statut de vérification, un traitement favorable en matière de politique publique ou un avantage non divulgué dans la mise en correspondance.

Avant l’extension, examiner le coût récurrent par chambre et par entreprise actives, en regard de l’utilisation du service. Les subventions peuvent financer la mise en place et la formation, mais le plan approuvé devrait préciser qui paiera les mises à jour, les vérifications et l’assistance une fois le financement par subvention terminé.

10 Performance, risques et consultation

Mesurer l'utilité et la qualité des preuves

Convenir d'un point de référence et de définitions avant le pilote. Suivre les entreprises et chambres actives, le caractère complet des profils, la part des fiches dans leur intervalle d'examen, les contrôles d'attestations par source et le délai de correction. Pour la mise en relation, suivre les mises en relation acceptées et les résultats déclarés, sans attribuer chaque vente à la plateforme.

Pour les données, mesurer la couverture des marchés prioritaires et le délai entre un changement officiel et une alerte révisée. Pour le plaidoyer, consigner la couverture des enquêtes, les obstacles documentés, les contributions approuvées et les réponses. Pour l'exploitation, rendre compte de la disponibilité, des incidents et des coûts. Les objectifs chiffrés suivront les tests.

Principaux risques et mesures

Risque	Mesure de maîtrise proposée
Information périmée ou non étayée	Gestionnaires désignés, intervalles d'examen, dates et mentions de preuve visibles, correction
Confusion sur la certification ou l'acceptation douanière	Mentions d'affirmations précises, contrôles auprès d'émetteurs autorisés, périmètre propre à chaque pays
Duplication ou dépendance à l'égard des partenaires	Cartographie avant lancement, accords de coopération, exports portables
Capacités inégales des chambres ou accès inégal des PME	Formation, inscription assistée, conception accessible, participation progressive
Atteintes à la confidentialité ou conclusions biaisées	Accès restreint, finalités claires, limites des enquêtes communiquées, approbation des politiques
Maintenance non financée	Budget récurrent, responsables de service, extension liée à la capacité

Questions appelant un accord

- Quels pays, corridors et secteurs pour le pilote, et quel problème commercial résoudre en premier ?
- Quel minimum de preuves toutes les chambres pilotes peuvent-elles vérifier, et lesquelles exigent un spécialiste ?
- Quelles chambres utiliseront l'espace de travail de la PACCI, lesquelles connecteront leurs systèmes, et quelles autres organisations participeront ?
- Les règles de gestion des fiches, les intervalles de mise à jour et les délais de réponse proposés à la section 7 sont-ils réalistes ?
- Quelles institutions autorisées peuvent appuyer les services de certificats d'origine ou de carnets ATA, et à quelles conditions ?
- Comment approuver les positions de politique publique et faire connaître les divergences de vues ?
- Quels financements, effectifs et protections des données faut-il avant le lancement ?

La décision immédiate proposée est d'autoriser une phase de préparation chiffrée et d'inviter les chambres pilotes et les partenaires à confirmer leurs responsabilités. Un lancement plus large suivrait un service démontré.

Sources et références de comparaison

Sources publiques consultées le 7 octobre 2026. Ces références étayent les descriptions des services existants ; elles n'impliquent ni l'approbation de PACCI Chamber Connect ni un accord de partage de données. Les dates et les procédures des services externes devraient être reconfirmées avant la mise en œuvre.

[1] ICC World Chambers Federation, [Chambers Connect](#)

Plateforme communautaire, bibliothèque de ressources et annuaires de chambres.

[2] ICC, [Certificates of Origin verification website](#)

Plateforme de vérification et modalités de connexion pour les chambres accréditées.

[3] ICC Origin Verification Platform, [Verification of origin documents](#)

Portée explicite du service d'authentification des certificats d'origine non préférentiels.

[4] ICC, [eATA Carnet](#)

Outils numériques et modalités de transition ; l'état de préparation varie selon les pays.

[5] World Chambers Network, [Chamber Services](#)

Description de la validation des sites web ChamberTrust et des inscriptions d'entreprises. Description du fournisseur ; la portée et l'accès actuel exigent une confirmation directe.

[6] Eurochambres, [Eurochambres Economic Survey 2026](#)

Exemple de recueil de l'opinion des entreprises et de formulation de recommandations de politique publique.

[7] World Customs Organization, [Update of the AfCFTA e Tariff Book provides essential trade information for African businesses](#)

3 décembre 2024. Ressource d'information sur les tarifs et les règles d'origine.

[8] AfCFTA Secretariat, [Rules of Origin Manual](#)

Volume 1.0, juillet 2022. Critères d'origine, procédures de preuve d'origine et autorités compétentes désignées. À utiliser avec les instruments applicables en vigueur et les procédures nationales.

[9] Afreximbank Support Platform, [What are the three key services of MANSA platform](#)

30 avril 2024. Services de diligence raisonnable à l'égard des clients et d'information sur les investissements.

[10] ICC World Chambers Federation, [ATA Carnet](#)

Admission temporaire et cadre de la garantie douanière internationale.